

<p style="text-align: center;"><b>Commune de CHARGEY LES GRAY</b> <b>Compte-rendu Conseil Municipal</b> <b>Séance du 1<sup>er</sup> juillet 2025 – 20H</b></p>
--

Début de la séance : 20H00

Quorum atteint

Absents excusés :

Emilie BERNARD – Lise LOMBERGER – Stéphanie DESCHAMPS- Daniel  
POINCENOT - André JOBARD – Julien TURNERET - Emmanuel CHAUVELOT..

Procurations: André JOBARD donne procuration à M.HEGO

Julien TURNERET donne procuration à C.GUINET.

Désignation d'un secrétaire de séance : Pascal HEGO

-0-

**1.- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 22 mai 2025** à l'unanimité.

**2.- Délibérations**

Passage en LED : Madame le Maire informe les conseillers de la disparition des ampoules au sodium en février 2027. Il convient de commencer à remplacer celles-ci par des LEDS.

Pour cela le SIED 70 met en place un dispositif d'aides financières. Ce dernier prend la forme d'un appel à projets annuel doté d'1 million d'euros chaque année, établi pour une durée de 3 ans.

Deux solutions sont proposées :

- 1. La commune laisse le SIED gérer et lui confie la maintenance (21 € par luminaire avec un contrat de 6 ans). Cette formule offre 80 % de subvention.
- 2. La commune choisit elle-même l'électricien. Cette formule offre 50 % de subvention.

Après une discussion approfondie, le conseil propose de retenir la formule numéro 2 afin de poursuivre l'entretien avec l'électricien local actuel qui donne toute satisfaction.

**Cette proposition est votée à l'unanimité.**

Participation aux frais de signalétique : L'installation de la nouvelle signalétique dans le village est terminée. La commune doit facturer la participation des entreprises et services ayant souhaité être associés. Pour cela, le conseil doit prendre une délibération.

**Cette délibération est votée à l'unanimité.**

Travaux de la Maison ruelle de la cure : Le locataire de la maison ruelle de la cure a signalé la chute de morceaux de ciment depuis la corniche. Après constatation, il a été décidé de faire appel à un couvreur et d'entreprendre les travaux.

**Cette proposition est votée à l'unanimité.**

Travaux au columbarium : A notre demande, l'entreprise BONNOTTE a fourni un devis pour la pose de deux pupitres en granit afin d'apposer les noms des personnes dont les cendres ont été déposées en ce lieu. Montant de la dépense : 624.00 € ;

**Cette dépense est votée à l'unanimité**

**3.- Informations diverses**

Plan canicule : Un état des personnes fragiles a été réalisé. Samuel BESANCENOT a effectué des visites et pris des contacts.

Projet Photovoltaïque : La société « Orion Energies » a démarché la commune pour proposer d'installer une unité de panneaux photovoltaïques sur l'ancien terrain de foot, actuellement utilisé pour stocker du bois. En développant un tel projet, la commune s'engagerait dans une démarche d'énergie renouvelable et profiterait de retombées fiscales. Ce projet permettrait également une autoconsommation collective pour tous les bâtiments communaux ainsi qu'un financement participatif.

Projet FRAC : Chantal GUINET présente le projet FRAC initié par le pôle éducatif. Il consiste en une exposition intitulé « Métamorphoses » et regroupe 7 artistes et 13 œuvres allant de la photographie, à la vidéo, en passant par la sculpture et une œuvre sonore.

Un camion aménagé en galerie d'exposition baptisé « le satellite » sera présent du 13 au 17 octobre dans la cour de l'école. Les visites d'une durée de 45 minutes seront proposées aux écoliers.

Des visites seront également proposées au public, aux personnels et même aux habitants.

Point sur les travaux en cours :

Habitat 70

C'est un dossier compliqué. Nous n'avons toujours pas vendu le terrain.

Travaux bois de Lalleau

Ca va commencer.

Rue de l'Alouette

Nous avons rencontré les riverains avec l'entreprise Bongarzone.

Les travaux pourraient commencer fin juillet.

Feux récompenses

Nous n'avons toujours pas de nouvelles de la subvention au titre de la DETR.

Les travaux commencent en septembre

Salle des fêtes

Madame Lhomme devait me communiquer des éléments avant mardi 1<sup>er</sup> juillet

Défibrillateurs

Ils sont installés. Un contrat de maintenance a été signé avec l'entreprise qui les a installés.

Changement des ampoules Halogènes rue des Lombardes

Le remplacement des 7 ampoules est subventionné à 50 % (accord du SIED)

Rappel du coût : 3486€

Situation budgétaire au 17 juin

Total dépenses de fonctionnement : 159051.75 €

Total recettes de fonctionnement : 162033.95 €